



PREFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

CABINET DU PRÉFET

Annecy, le 16 juillet 2008

Affaire suivie par Catherine MERCKX

☎ 04 50 33 64 47

📠 04 50 33 61 57

💻 cabinet@haute-savoie.pref.gouv.fr

Le Préfet de la Haute-Savoie

à

Mesdames et Messieurs les Maires
du département

(en communication à MM. les Sous-Préfets)

Circulaire n° 2008-60

OBJET : Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France – Dimanche 20 juillet 2008

Pièce Jointe : Message du secrétaire d'Etat à la Défense

A l'occasion de la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France, j'ai l'honneur de vous transmettre le message de M. le secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants, qu'il vous appartiendra de lire, lors de la cérémonie organisée par vos soins pour la circonstance.

Il est souhaitable, comme les années précédentes, que la population soit largement associée à cet hommage, notamment par l'intermédiaire des associations représentatives des communautés persécutées juives et tsiganes.

Je vous confirme, que les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales et européennes ce dimanche 20 juillet 2008.

Le Préfet,

signé

Michel BILAUD

Message de M. Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants

Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France

Nous célébrons aujourd'hui la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommages aux « Justes » de France.

Cette date commémore la grande rafle du Vel d'Hiv des 16 et 17 juillet 1942, qui vit l'arrestation par la police française, sur ordre de l'Occupant, de près de 13.000 juifs de France, parmi lesquels 5.802 femmes et 4.051 enfants de moins de seize ans.

Arrachés à leurs domiciles par la police puis parqués dans des conditions effroyables au sein de camps d'internements français, ces femmes et ces hommes, qui n'avaient d'autre tort que celui d'être nés juifs, devaient ensuite emprunter le chemin de la Déportation, qui les conduisit à l'extermination dans les camps de la mort.

Pour les juifs de France, les rafles de l'été 1942 furent l'antichambre de la Solution Finale.

Effectuée à Paris et dans sa proche banlieue, la rafle du Vel d'Hiv ne fût pas un événement isolé. Dès le Printemps de l'année 1941, des rafles avaient été opérées à Paris, visant des juifs de toutes nationalités, y compris des juifs Français. Durant l'été 1942, les rafles s'intensifièrent partout en France, jusqu'en zone libre, où 6.500 juifs devaient également connaître la Déportation.

Exigées par l'Allemagne nazie, les rafles de l'année 1942 furent la conséquence et l'aboutissement d'une politique d'exclusion contre les juifs entamée dès l'instauration du régime de Vichy, avec notamment le statut des juifs du 3 octobre 1940, portant exclusion des juifs Français de la Nation et celui du 4 octobre 1940, qui autorisa l'internement des juifs étrangers et apatrides réfugiés en France.

Avec cette politique de persécution raciale, l'État français de Vichy devint complice des criminels nazis. Au total, 76.000 juifs de France ne revinrent jamais de la Déportation.

Par de tels actes, la France renonçait soudain à toutes ses traditions. La politique anti-juive systématiquement conduite par le gouvernement de Vichy renouait avec les heures sombres de la persécution des juifs au Moyen-âge.

Mais en cet été 1942, au milieu de l'horreur, s'éleva également au sein de la population Française un vent de protestation et d'indignation contre le sort réservé aux juifs.

Parmi ces voix qui s'élevèrent alors contre l'intolérable, nous honorons aujourd'hui en particulier les « Justes » de France, qui risquèrent leur vie pour sauver des juifs voués à l'extermination.

Nous honorons le courage de ces 2.646 Justes de France, dont le nom est gravé dans la pierre du mémorial de la Shoah de Yad Vashem et sur le mur des « Justes » du mémorial de la Shoah.

Ces noms, qui sont l'honneur et la conscience de notre pays, rappellent que des actes isolés de la population française contribuèrent à sauver les deux tiers des juifs de France.

N'oublions pas, enfin, le sort tragique réservé aux gens du voyage, surveillés, internés et parfois déportés.

Souvenons-nous de ces heures sombres de notre histoire. N'oublions pas le sort tragique des juifs de France, nés ici ou réfugiés de fraîche date, soudain livrés à la barbarie nazie par un régime servile, qui choisit de trahir les idéaux de la France.

Jean-Marie BOCKEL